



PLAN D'ACTION 2025-2027 À L'ÉGARD DES PERSONNES HANDICAPÉES

ADOPTÉ PAR LE CONSEIL MUNICIPAL LE 15 DÉCEMBRE 2025 ET MIS À JOUR LE 6 JUIN 2026



TABLE DES MATIÈRES

LISTE DES ACRONYMES.....3

MOT DU MAIRE4

MOT DE LA RESPONSABLE5

PORTRAIT DE LA VILLE DE ROUYN-NORANDA6

RÉPARTITION DE LA POPULATION PAR GROUPE D'ÂGE EN 20246

ORGANISATION MUNICIPALE7

PERSONNE HANDICAPÉE9

PERSONNE EN SITUATION DE HANDICAP9

ACCESSIBILITÉ UNIVERSELLE9

PROFIL STATISTIQUE DES PERSONNES HANDICAPÉES.....10

CADRE LÉGAL11

OBLIGATIONS MUNICIPALES11

COMITÉ DE TRAVAIL12

SUIVI ET INFORMATION.....12

MEMBRES DU COMITÉ DE TRAVAIL 2025.....12

CONSULTATIONS DES ORGANISMES ET DES GENS DU MILIEU13

MÉCANISMES DE SUIVI.....13

BILAN 202514

1. ACCESSIBILITÉ DES LIEUX ET DES ÉDIFICES PUBLICS.....14

2. HABITATION.....15

3. INFORMATION ET COMMUNICATION16

4. TRANSPORT ET MOBILITÉ17

5. SPORTS, LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE18

6. SÉCURITÉ20

7. ÉQUIPE MUNICIPALE21

8. INTÉGRATION PROFESSIONNELLE ET PARTICIPATION SOCIALE22

PLAN D’ACTION 2026-2027 23

1. ACCESSIBILITÉ DES LIEUX ET DES ÉDIFICES PUBLICS..... 23

2. HABITATION..... 25

3. INFORMATION ET COMMUNICATION 26

4. TRANSPORT ET MOBILITÉ 27

5. SPORTS, LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE 29

6. SÉCURITÉ PUBLIQUE 30

7. ADMINISTRATION MUNICIPALE 31

8. INTÉGRATION PROFESSIONNELLE ET PARTICIPATION SOCIALE 32

BOTTIN DES ORGANISMES..... 33

RÉFÉRENCES..... 36

LISTE DES ACRONYMES

AIS – Association pour l’intégration sociale de (Rouyn-Noranda)

APHVAT - Association pour personnes handicapées visuelles de l’Abitibi-Témiscamingue

AQLPH - Association québécoise pour le loisir des personnes handicapées

ARLPHAT – Association régionale de loisirs pour personnes handicapées de l’Abitibi-Témiscamingue

CAL – Carte accompagnement loisir

CISSAT – Centre de santé et de services sociaux de l’Abitibi-Témiscamingue

ECI - Enquête canadienne sur l’incapacité

FACC - Formation nationale en accompagnement en loisir des personnes handicapées

OPHQ – Office des personnes handicapées du Québec

PAD – Programme d’adaptation de domicile

RAPHAT - Regroupement des associations des personnes handicapées

RLRQ - Recueil des lois et des règlements du Québec

SADC – Société d’aide au développement des collectivités de Rouyn-Noranda

MOT DU MAIRE

L'ouverture, l'équité et la participation sont au cœur des valeurs de la Ville de Rouyn-Noranda. Nous avons la responsabilité de bâtir une communauté où chacune et chacun peut trouver sa place, contribuer pleinement à la vie collective et s'épanouir, peu importe ses capacités. C'est dans cet esprit que nous présentons le Plan d'action 2025-2027 à l'égard des personnes handicapées.

Ce nouveau plan s'inscrit dans la continuité de nos efforts pour faire de Rouyn-Noranda une ville toujours plus inclusive. Il vise à réduire les obstacles qui freinent encore la pleine participation de toutes et de tous et à renforcer l'accessibilité dans l'ensemble des domaines de la vie municipale. Par des actions concrètes touchant 8 secteurs d'activités (l'accessibilité des lieux et des édifices publics; l'habitation; l'information et la communication; le transport et la mobilité; les sports, les loisirs, la culture et la vie communautaire; la sécurité publique; l'administration municipale; l'intégration professionnelle et la participation sociale), nous réaffirmons notre engagement à bâtir une ville ouverte, équitable et adaptée aux besoins de chacune et de chacun.

En tant que gouvernement de proximité, la Ville de Rouyn-Noranda agit avec conviction pour améliorer le quotidien de sa population. L'accessibilité universelle n'est pas seulement un objectif : c'est une responsabilité partagée et un levier de solidarité. Ensemble, nous pouvons faire de Rouyn-Noranda un modèle d'inclusion durable, où la diversité est reconnue comme une richesse et une force pour toute la communauté.

Rouyn-Noranda est une ville fière, résolument tournée vers l'avenir. Les défis auxquels nous faisons face exigent créativité, solidarité et audace — trois forces qui nous définissent collectivement. En unissant nos énergies et nos talents, nous continuerons de bâtir un milieu de vie encore plus juste, humain et accueillant, où chaque personne peut pleinement participer à la vie de la communauté.

Je tiens à remercier sincèrement toutes les personnes qui ont contribué à l'élaboration de ce plan. Par leur expertise et leur engagement, elles participent activement à faire de Rouyn-Noranda un milieu de vie toujours plus équitable, accessible et solidaire.



Gilles Chapadeau
Maire de Rouyn-Noranda



MOT DE LA RESPONSABLE

Améliorer la qualité de vie des personnes en situation de handicap demeure une priorité essentielle pour la Ville de Rouyn-Noranda. Par ce nouveau plan d'action, nous réaffirmons notre volonté de réduire les obstacles qui limitent encore la participation sociale et de faire progresser concrètement l'accessibilité universelle dans tous les aspects de la vie municipale.

Ces efforts reposent sur une mobilisation collective : celle du conseil municipal, des équipes de la Ville, des organismes partenaires et de l'ensemble de la population. L'accessibilité ne se résume pas à l'aménagement d'infrastructures adaptées, elle passe aussi par la sensibilisation, l'écoute et la reconnaissance du droit fondamental de chaque personne à vivre dans la dignité et à participer pleinement à la vie de sa communauté.

En tant que responsable du plan d'action à l'égard des personnes handicapées, je suis fière de contribuer à une démarche qui place l'humain et le respect au cœur des décisions municipales. Ce plan d'action reflète une volonté commune d'agir concrètement pour bâtir une ville inclusive, solidaire et équitable, où chacune et chacun peut évoluer dans un environnement accessible et bienveillant.

Je tiens à remercier toutes les personnes et les organismes qui, par leur engagement et leurs réflexions, ont contribué à l'élaboration de ce plan. Ensemble, nous faisons de Rouyn-Noranda une ville où chaque personne peut vivre, se déplacer et participer pleinement à la vie collective, dans le respect de sa dignité.



Sylvie Turgeon
Conseillère du District 2 – Rouyn-Noranda-Ouest



PORTRAIT DE LA VILLE DE ROUYN-NORANDA

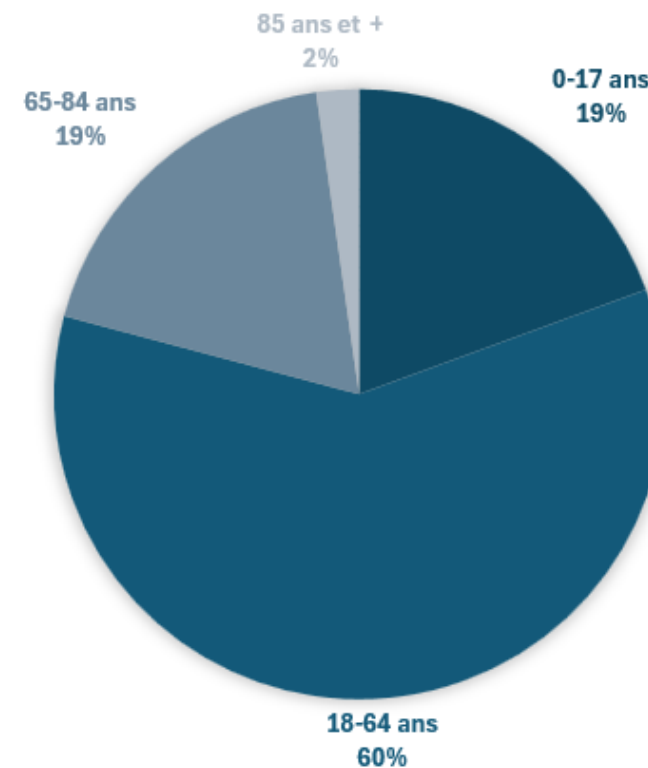
Située au cœur de l'Abitibi-Témiscamingue, Rouyn-Noranda se distingue par son dynamisme, son esprit d'innovation et la vitalité de sa communauté. Véritable pôle régional, la Ville rayonne grâce à sa vie culturelle foisonnante, son milieu entrepreneurial créatif et la richesse de ses milieux naturels. Sa population, reconnue pour son engagement et sa solidarité, contribue chaque jour à bâtir une collectivité accueillante, inclusive et tournée vers l'avenir.

Rouyn-Noranda est à la fois une ville et une municipalité régionale de comté (MRC) qui s'étend sur un vaste territoire de 6 484 km². Elle regroupe un noyau urbain dynamique et douze quartiers ruraux, formant une collectivité à la fois diversifiée et solidaire. Le conseil municipal, composé du maire et de douze conseillères et conseillers élus, se réunit généralement 2 à 4 fois par mois afin de veiller au développement harmonieux et durable de l'ensemble du territoire.

En 2024, la population totale de Rouyn-Noranda s'estimait à 43 328 personnes, dont 34 907 étaient âgées de 18 ans et plus. Selon les plus récentes perspectives démographiques, la population totale devrait progressivement diminuer pour atteindre environ 41 855 personnes en 2040. Il est estimé qu'à cette période, la proportion de personnes âgées de 65 ans et plus sera très significative, soit 1 personne sur 4 (25 %), tandis que la proportion de jeunes (0-17 ans) pour cette même période est estimée à seulement 16 %.

D'ici 2040, on estime qu'environ le tiers des personnes âgées de Rouyn-Noranda vivront avec au moins une incapacité, une proportion semblable à celle observée ailleurs au Québec. Cette évolution démographique soulève des enjeux importants en matière d'accessibilité et d'inclusion et rappelle l'importance de poursuivre les efforts collectifs pour favoriser la participation sociale et améliorer la qualité de vie de toutes et de tous.

RÉPARTITION DE LA POPULATION PAR GROUPE D'ÂGE EN 2024



ORGANISATION MUNICIPALE

Du point de vue de l'administration municipale, c'est plus de 300 employés réguliers à temps plein et de 300 employés réservistes et occasionnels à temps plein et à temps partiel, répartis en treize sections, qui travaillent chaque jour à rendre Rouyn-Noranda plus accueillante et inclusive.

- Relations avec le milieu;
- Aéroport;
- Développement économique;
- Aménagement du territoire et urbanisme;
- Environnement;
- Greffe et contentieux;
- Ressources humaines;
- Sécurité publique;
- Technologies de l'information;
- Travaux publics et services techniques, matières résiduelles et foresterie;
- Vie active, culturelle et communautaire;
- Communications;
- Trésorerie et services administratifs.



PRINCIPAUX SECTEURS ŒUVRANT AUPRÈS DU MILIEU

Aéroport

L'Aéroport régional de Rouyn-Noranda offre des services aériens réguliers vers les grands centres (Montréal, Québec, Toronto) ainsi que des vols nolisés vers les installations nordiques de la région Nord-du-Québec. Le rayonnement étendu des services offerts permet de répondre aux besoins de transport aérien supportant le développement socio-économique de l'Abitibi-Témiscamingue, du Nord-Est de l'Ontario et du Nord-du-Québec.

Aménagement du territoire et de l'urbanisme

La Direction de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme planifie, aménage et développe le territoire de la ville dans le respect de sa clientèle. Elle planifie les espaces en vue des projets de développement urbains, facilite les démarches des promoteurs et assure le partenariat des services impliqués et du milieu.

Le Service de l'inspection municipale et le Service de l'émission des permis sont également sous la responsabilité de la directrice de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme.

Communications

La Direction des communications gère les relations de presse et les publicités dans les médias. Elle voit également à l'application des normes graphiques et à l'image de la Ville.

Sécurité publique

La Direction de la sécurité publique a sous sa gouverne la Direction de la sécurité incendie, la gestion des stationnements et des infractions, la sécurité civile ainsi que la brigade scolaire. Nous partageons nos efforts entre la prévention et l'éducation des citoyens à la sécurité, à la protection des personnes et des biens sur un territoire de 6 500 km².

Travaux publics et services techniques

La Direction des travaux publics et services techniques planifie, construit et entretient les infrastructures municipales de production et de distribution d'eau potable, de collecte et de traitement des eaux usées, de la voirie et des immeubles, de façon à s'assurer que la population bénéficie pleinement des infrastructures et services dont elle s'est dotée.

Le Service de la foresterie et la gestion des matières résiduelles sont également sous la responsabilité de cette direction.

Vie active, culturelle et communautaire

La Direction de la vie active, culturelle et communautaire a pour mission d'offrir une qualité et une diversité de services qui touchent la vie sociale et communautaire. Cela inclut la bibliothèque, l'animation en loisir, le sport, la culture, incluant le Théâtre du cuivre, les événements, le soutien aux organismes, le transport des personnes et les services de proximité, soit l'ensemble des services offerts dans les quartiers ruraux de Rouyn-Noranda. Cette direction s'occupe également de l'entretien des parcs et équipements sur le territoire ainsi que de la gestion des cimetières.

PERSONNE HANDICAPÉE

Selon la **Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale** (RLRQ, c. E-20.1, article 1. g), une personne handicapée est :

« Toute personne ayant une *déficience* entraînant une *incapacité* significative et persistante et qui est sujette à rencontrer des obstacles dans l'accomplissement d'activités courantes. »

Cette définition s'applique à tout individu, femme ou homme, ayant une déficience. Il peut s'agir d'un enfant, d'un adulte ou d'une personne âgée.

- Une *déficience* correspond à un dysfonctionnement d'une partie du corps.
- Une *incapacité* correspond à la réduction d'une aptitude.

En ce qui a trait à l'incapacité, elle peut être motrice, intellectuelle, de la parole ou du langage, visuelle, auditive ou associée à d'autres sens. Elle peut être reliée à des fonctions organiques, ou encore, liée à un trouble du spectre de l'autisme ou à un trouble grave de santé mentale. Notons que cette définition permet l'inclusion des personnes ayant des incapacités significatives épisodiques ou cycliques.

PERSONNE EN SITUATION DE HANDICAP

L'expression « personne en situation de handicap » est utilisée pour désigner une personne qui rencontre des obstacles dans son quotidien. Elle est aussi employée pour désigner une personne handicapée. Il y a toutefois une différence.

La situation de handicap est le résultat d'une interaction entre les incapacités d'une personne, ses activités et son environnement. Elle met l'accent sur l'importance d'agir sur l'environnement de la personne. Selon ce concept, si l'environnement physique et social est adapté, il n'y a pas de situation de handicap.

Des changements peuvent réduire les obstacles qui nuisent à la réalisation des activités de la courante d'une personne, par exemple :

- l'aménagement d'une entrée de plain-pied;
- l'installation de signaux sonores aux intersections;
- l'utilisation de pictogrammes simples pour indiquer les toilettes dans un lieu public.

L'expression a une portée plus large que le terme « personne handicapée ». Elle englobe les personnes qui ont des incapacités significatives et persistantes, mais aussi des incapacités temporaires ou légères. La situation de handicap est circonstancielle. Elle peut aussi évoluer au cours de la vie d'une personne, selon les obstacles qu'elle rencontre dans son environnement pour réaliser ses activités.

ACCESSIBILITÉ UNIVERSELLE

Selon Langevin, Rocque, Chalghoumi, Ghorayeb (2011) l'accessibilité universelle se définit comme :

« Le caractère d'un produit, procédé, service, information ou environnement qui, dans un but d'équité et dans une approche inclusive, permet à toute personne de réaliser des activités de façon autonome et d'obtenir des résultats équivalents. »

Plus concrètement, l'accessibilité universelle est un concept d'aménagement favorisant des environnements sans obstacle pour l'ensemble de la population et permettant d'atteindre le même résultat, que la personne vive avec une incapacité ou non.

Des environnements bâtis universellement accessibles favorisent la participation sociale des personnes vivant avec une incapacité.

Soucieuse de la qualité de vie de l'ensemble de sa population, la Ville de Rouyn-Noranda a intégré dans son Plan d'action de la famille et des aînés un objectif qui consiste à l'élaboration d'une politique d'accessibilité universelle. Cet engagement envers la population démontre bien la volonté d'améliorer les pratiques en accessibilité.

PROFIL STATISTIQUE DES PERSONNES HANDICAPÉES

Au Québec, les personnes avec incapacité de 15 ans et plus présentent un profil sociodémographique et économique moins favorable que celui des personnes sans incapacité.

En effet, les personnes avec incapacité sont, en proportion, plus nombreuses que celles sans incapacité à vivre seules, à ne pas avoir de diplôme d'études secondaires et à être sans emploi. Elles appartiennent aussi plus souvent à un ménage vivant sous le seuil de faible revenu. Ce profil est généralement encore moins favorable pour les personnes ayant une incapacité très grave que pour celles ayant une incapacité légère.

Un peu plus de la moitié (53 %) des élèves handicapés obtiennent un diplôme ou une qualification 7 ans après leur entrée au secondaire, en 2022. Chez les élèves réguliers, ce taux est plutôt de 89 %.

QUELQUES DONNÉES CHOCs

En 2022, au Québec :

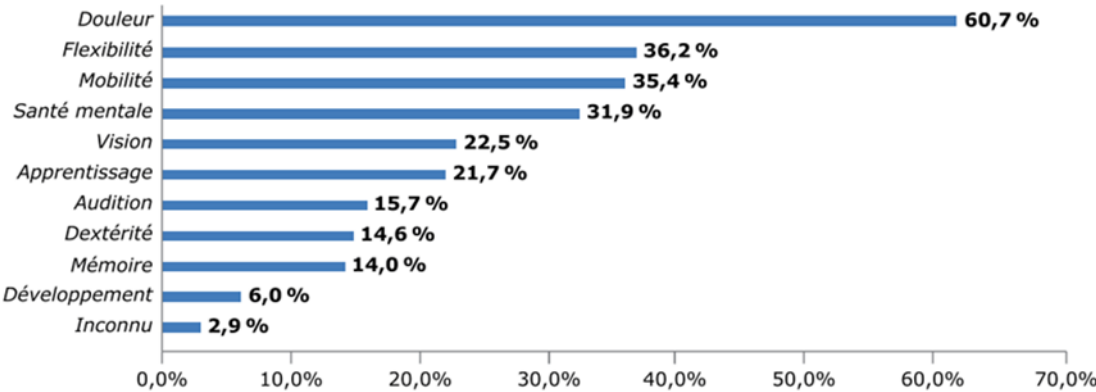
- 1 personne sur 5 (21 %) âgée de 15 ans et plus avait au moins une incapacité qui la limite dans ses activités quotidiennes, soit 1 422 020 Québécoises et Québécois;
- plus du tiers des personnes avec incapacité avait une **incapacité grave** (19 %) ou **très grave** (18 %);
- le **taux d'emploi a augmenté** chez les personnes avec incapacité, une augmentation qui s'observe spécifiquement chez les personnes ayant une incapacité légère ou modérée (était de 69 % en 2017 et de 78 % en 2022).

Le taux d'incapacité a augmenté dans toutes les provinces canadiennes (celui du Québec étant le plus bas), ce qui pourrait être en partie attribuable au vieillissement de la population et à la hausse de l'incapacité liée à la santé mentale chez les jeunes et les adultes en âge de travailler.

Taux d'incapacité selon l'âge, population de 15 ans et plus, Québec 2017 et 2022

	2017		2022	
	%	n	%	n
15 à 24 ans	10,4	95 340	16,4	143 280
25 à 64 ans	14,8	640 273	18,8	823 030
65 ans et plus	24,7	317 740	29,8	455 710
Total	16,1	1 053 350	21,0	1 422 020

Type d'incapacité, population de 15 ans et plus, Québec, 2022



Source : Enquête canadienne sur l'incapacité (ECI) de 2022, Statistique Canada (2023 b)
Compilation : Office des personnes handicapées du Québec (OPHQ), 2024

CADRE LÉGAL

La **Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale** repose sur trois assises importantes :

1. Une **implication accrue** de toutes et de tous pour favoriser l'intégration sociale des personnes handicapées au même titre que leurs concitoyennes et concitoyens :
 - ministères et leurs réseaux;
 - **municipalités**;
 - organismes publics et privés.
2. Des **responsabilités** importantes pour les partenaires en ce qui concerne les personnes handicapées et leur famille, par exemple :
 - produire un **plan d'action annuel à l'égard des personnes handicapées**;
 - préparer un **plan de développement en matière de transport**;
 - privilégier un **approvisionnement en biens et services accessibles**.
3. Un **Office** avec des devoirs et des pouvoirs incluant un véritable rôle transversal de vigie, ce qui lui permet de :
 - conseiller le ministre, le gouvernement et les partenaires publics ou privés;
 - s'assurer que la société progresse dans l'amélioration des possibilités offertes aux personnes handicapées en ce qui a trait à leur intégration sociale.

OBLIGATIONS MUNICIPALES

Article 61.1 de la loi

« Chaque ministère et organisme public qui emploie au moins 50 personnes ainsi que chaque municipalité locale qui compte au moins 10 000 habitants adopte un plan d'action identifiant les obstacles à l'intégration des personnes handicapées dans le secteur d'activité relevant de ses attributions, et décrivant les mesures prises au cours de l'année qui se termine et les mesures envisagées pour l'année qui débute dans le but de réduire les obstacles à l'intégration des personnes handicapées dans ce secteur d'activité. Ce plan comporte en outre tout autre élément déterminé par le gouvernement sur recommandation du ministre. Il doit être produit et rendu public annuellement. »

À la fin de l'actuel Plan d'action à l'égard des personnes handicapées (2025-2027), qui nécessite une mise à jour annuelle, le plan d'action deviendra annuel comme suggéré par l'OPHQ.

COMITÉ DE TRAVAIL

Le comité interne de travail est formé d'une majorité des services ou directions municipaux afin que ceux-ci s'approprient le dossier et en deviennent porteurs. Ainsi, chacun des participants au comité est la référence dans son milieu en matière d'accessibilité et de lutte aux inégalités.

Comme demandé par l'OPHQ, ce comité a pris soin d'identifier les obstacles, de planifier des mesures pour contrer ces obstacles et de faire le bilan de l'année 2024. Des mesures, des indicateurs de réussite, des responsables et des délais ont été identifiés pour chacun des obstacles.

Le « Guide pour l'élaboration du plan d'action annuel à l'égard des personnes handicapées » a orienté ce plan d'action.

Dès 2026, le comité de la famille et des aînés sera responsable du suivi du Plan d'action à l'égard des personnes handicapées.

SUIVI ET INFORMATION

Pour toute demande de renseignement, commentaire ou suggestion en lien avec ce plan d'action ou les services offerts aux personnes handicapées, communiquez avec la **Direction de la vie active, culturelle et communautaire** aux coordonnées suivantes :

Ville de Rouyn-Noranda
Services communautaires et de proximité
201, avenue Dallaire, local 266
Rouyn-Noranda (Québec) J9X 4T5
Courriel : proximité@rouyn-noranda.ca

MEMBRES DU COMITÉ DE TRAVAIL 2025

Direction de la vie active, culturelle et communautaire

Candide Beauvais, cheffe des services communautaires et de proximité
Carl Bergeron, chef des sports et loisirs
Émilie Villeneuve, cheffe de la culture
Stéphanie Larouche-LeBlanc, coordonnatrice du développement social et communautaire, responsable du *Plan d'action à l'égard des personnes handicapées*
Kim Hurtubise, coordonnatrice à la vie active et aux événements
Olivier Thibodeau, chef des parcs et équipements

Direction des communications

Cynthia Lemay, conseillère en communication

Direction des technologies de l'information

Serge Lebourdais, directeur des technologies de l'information

Direction de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme

Christophe Baron-Morasse, conseiller en urbanisme

Direction des ressources humaines

Josée Thibodeau, coordonnatrice en ressources humaines

Direction de la trésorerie et des services administratifs

Christian Rivard, chef des acquisitions

Direction de la sécurité publique

Francis Jolette, chef aux opérations

Direction des travaux publics et services techniques, matières résiduelles et foresterie

Daniel Tremblay, chef des immeubles
Réjean Lesage, chef des travaux publics
Yves Blanchette, chef de l'ingénierie

CONSULTATIONS DES ORGANISMES ET DES GENS DU MILIEU

À l'automne 2024, plusieurs organismes œuvrant auprès des personnes handicapées ont été sollicités afin d'entendre leurs préoccupations et leur présenter un projet de plan d'action. Plusieurs regroupements ont répondu à l'appel et ont été très enchantés de la démarche. Ces rencontres ont été excessivement bénéfiques pour mieux comprendre les grands enjeux, mais également pour créer un contact et, éventuellement, une plus grande collaboration entre les organismes et la Municipalité.

En collaboration avec le Regroupement des associations des personnes handicapées (RAPHAT), un questionnaire de consultation auprès des personnes handicapées fut envoyé à plusieurs membres des organismes locaux afin d'obtenir davantage d'informations concernant les enjeux que ceux-ci vivent.

Liste des organismes ayant été consultés :

- Regroupement des associations des personnes handicapées
- Association régionale de loisirs pour personnes handicapées de l'Abitibi-Témiscamingue (ARLPHAT)
Transport adapté Rouyn-Noranda

MÉCANISMES DE SUIVI

Une fois le plan d'action adopté, il se veut un outil de travail pour l'ensemble des services et directions de la Ville. Au cours de l'année, des rencontres de suivi sont effectuées, afin de mettre à jour périodiquement l'avancée des travaux accomplis et de s'assurer de sa réalisation.

Les organismes œuvrant auprès des personnes handicapées sont également sollicités au besoin et deviennent des partenaires importants dans la lutte aux inégalités afin d'assurer une plus grande participation sociale des personnes handicapées.

L'actuel Plan d'action à l'égard des personnes handicapées est triennal, nécessitant une mise à jour annuelle, et deviendra annuel dès 2028, comme recommandé par l'OPHQ.

1. ACCESSIBILITÉ DES LIEUX ET DES ÉDIFICES PUBLICS

OBJECTIFS	OBSTACLES	MESURES PRÉVUES	RESPONSABLES	RÉALISATIONS 2025	ÉTAT
1.1 Améliorer l'accessibilité des parcs et des espaces publics	L'accessibilité de certains parcs et sentiers, du mobilier urbain et de certaines structures de jeu n'est pas adaptée aux personnes handicapées.	Élaborer un <i>Plan directeur des parcs et des espaces verts</i> tenant compte des principes d'accessibilité universelle.	Parcs et équipements	Le plan 2025-2035 a été adopté le 28 avril 2025.	Réalisé
		Mettre en œuvre le <i>Plan directeur des parcs et des espaces verts</i> .	Parcs et équipements	Les améliorations suivantes ont été effectuées en 2025 : • Aménagement d'une zone de repos au parc Chadbourne; • Aménagement d'un bloc sanitaire au parc St-Luc	Réalisé
		Déneiger et illuminer la promenade Agnès-Dumulon en période hivernale.	Parcs et équipements	Le sentier est déneigé et illuminé.	Réalisé
1.2 Améliorer l'accessibilité universelle des bâtiments municipaux	Certains bâtiments ne sont pas universellement accessibles (entrée, porte, ascenseur, comptoir d'accueil, etc.)	S'assurer que la réfection des bâtiments tient compte de l'ensemble des améliorations à apporter pour rendre le bâtiment accessible.	Immeubles	Aucune	En continu
		Construire le vestiaire du parc St-Luc selon les normes d'accessibilités.	Immeubles	La construction du vestiaire s'est terminée en 2025, il est accessible universellement et il a pu être utilisé avec bonheur par les utilisateurs du terrain multisport.	Réalisé
	Plusieurs obstacles à l'accessibilité universelle ont été répertoriés dans le rapport sur l'accessibilité produit par le Service des immeubles.	Allouer au Service des immeubles un budget permettant d'améliorer l'accessibilité aux personnes handicapées dans les bâtiments municipaux.	Immeubles	Un budget de 43 500 \$ a permis d'apporter des améliorations.	Réalisé
1.3 Améliorer l'accessibilité aux espaces de stationnement pour personnes handicapées	Plusieurs obstacles naturels et physiques sont présents entre l'espace de stationnement et les lieux publics.	Assurer la continuité d'un contrat de déneigement des stationnements pour personnes handicapées.	Travaux publics	Les contrats sont toujours actifs et 35 espaces désignés ont été déneigés.	Réalisé
		Installer des mécanismes de paiement électronique à distance pour les stationnements pour personnes handicapées.	Travaux publics Sécurité publique	3 horodateurs intelligents pour des stationnements des personnes handicapées ont été installés.	Réalisé
		Ajouter des espaces de stationnements devant les bâtiments municipaux selon les besoins.	Travaux publics Aménagement du territoire et urbanisme Sécurité publique	Aménagement : 1 case a été ajoutée à l'aéroport. Travaux publics : Aucun espace n'a été ajouté.	Réalisé

2. HABITATION

OBJECTIFS	OBSTACLES	MESURES PRÉVUES	RESPONSABLES	RÉALISATIONS 2025	ÉTAT
2.1 Améliorer l'offre de logements et de bâtiments adaptés sur le territoire	Il est difficile pour les personnes handicapées d'adapter leur domicile.	Collaborer au <i>Programme d'adaptation de domicile (PAD)</i> avec la Société d'habitation du Québec.	Aménagement du territoire et urbanisme	9 demandes d'adaptation en traitement, dont 4 nouveaux en 2025	Réalisé
	Les principes d'accessibilité universelle sont souvent méconnus.	Partager des outils de communication afin de sensibiliser les citoyens, commerçants et entrepreneurs sur les obstacles que rencontrent les personnes handicapées.	Émission des permis et inspection Communications	Aucune	Abandonné

3. INFORMATION ET COMMUNICATION

OBJECTIFS	OBSTACLES	MESURES PRÉVUES	RESPONSABLES	RÉALISATIONS 2025	ÉTAT
3.1 Augmenter la représentation des personnes handicapées dans les documents officiels	Le personnel de la Direction des communications manque de formation.	Former les équipes de communication à l'utilisation d'un langage inclusif et bien vulgarisé pour les gens avec des difficultés en littératie.	Communications	La formation suivante a été offerte : • L'Écriture stratégique	Réalisé
	Nous disposons de peu d'images et de témoignages représentatifs.	Dans nos séances de photographie, mettre en valeur des personnes handicapées.	Communications	4 séances photos ont permis de mettre en valeur des personnes handicapées. • Mathieu Dupuis • Soirée reconnaissance des bénévoles • Aréna – Activité patin • Activité ARLPHAT – Régis Masicotte à Granada	Réalisé
3.2 Améliorer la communication des ressources, services et programmes pour personnes handicapées	Nous avons de la difficulté à identifier les personnes handicapées dans nos consultations citoyennes.	Ajouter une question sur le handicap du citoyen dans les questionnaires.	Communications	Une question au sujet des personnes handicapées a été ajoutée dans la consultation pour l'élaboration du nouveau plan d'action de la famille et des aînés	Réalisé
	Nous avons de la difficulté à identifier les canaux préférés par les personnes handicapées.	Recueillir des statistiques sur l'utilisation des différents canaux de communication.	Communications	Aucune	Abandonné
	Nos supports de communication présentent des niveaux d'accessibilité variables.	Mettre à jour le site Web de la Ville afin qu'il respecte les Règles pour l'accessibilité des contenus Web (WCAG) 2.1[1]	Communications	Le site Web a été mis à jour afin de respecter les normes (WCAG 2.1).	Réalisé
		Implanter l'outil d'accessibilité UserWay sur le site Web de la Ville.	Technologies de l'information Services communautaires et de proximité Communications	L'outil a été implanté et la pastille Userway cliquable a été ajoutée sur le site Web.	Réalisé

[1] Les Règles pour l'accessibilité des contenus Web (WCAG) 2.1 sont un ensemble de directives internationales visant à rendre le contenu Web accessible à tous, y compris aux personnes handicapées, sur divers appareils.

4. TRANSPORT ET MOBILITÉ

OBJECTIFS	OBSTACLES	MESURES PRÉVUES	RESPONSABLES	RÉALISATIONS 2025	ÉTAT
4.1 Créer des environnements sécuritaires favorables aux déplacements des personnes à mobilité réduite en fonction du rapport d'optimisation sur le transport des personnes	Les personnes handicapées vivent des difficultés à se déplacer.	Pour l'installation des terrasses saisonnières de restauration, valider le parcours sans obstacle pour les personnes à mobilité réduite et effectuer les ajustements nécessaires.	Aménagement du territoire et urbanisme Immeubles Travaux publics	Travail en continu par le technicien en urbanisme. Dans certains cas, les restaurateurs doivent faire appel à un architecte.	Réalisé
		Installer des rampes d'accès temporaires devant les commerces où sont présents des obstacles à la mobilité lors de la zone piétonne.	Aménagement du territoire et urbanisme Vie communautaire et événements	Le Service d'urbanisme a été appelé à concevoir les rampes d'accès.	Réalisé
		Lors du remplacement d'un feu de circulation aux intersections, évaluer la faisabilité d'ajouter des signaux sonores selon l'utilisation des passages piétons.	Ingénierie Aménagement du territoire et urbanisme Vie communautaire et événements (Comité sur le transport des personnes) Travaux publics (Comité de circulation)	Une évaluation a été effectuée et des signaux sonores ont été ajoutés à l'endroit suivant : • Intersection Rideau/15^e Rue	Réalisé
		Lors de réfection de voirie, réaliser une analyse permettant de cibler les améliorations à apporter afin de s'assurer que les traverses de rue soient sécuritaires.	Ingénierie Aménagement du territoire et urbanisme Travaux publics (Comité de circulation)	Une analyse a été réalisée permettant de cibler les améliorations suivantes à effectuer : • Intersection Champlain/18^e Rue	Réalisé
4.2 Offrir un service de transport adapté répondant aux besoins	Le transport adapté ne répond pas parfaitement aux besoins des personnes handicapées.	Mettre en service un véhicule pour étendre l'offre de transport adaptée sur tout le territoire, sept jours sur sept incluant les soirées.	Vie communautaire et événements <i>Partenaire : Transport adapté Rouyn-Noranda</i>	Le service de transport adapté est désormais offert 7 jours sur 7, incluant les soirées	Réalisé

5. SPORTS, LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE

OBJECTIFS	OBSTACLES	MESURES PRÉVUES	RESPONSABLES	RÉALISATIONS 2025	ÉTAT
5.1 Améliorer l'accompagnement des enfants à besoins particuliers au camp de jour municipal	Le personnel du camp de jour ne connaît pas bien les défis d'intervention avec certains enfants à besoins particuliers.	Faciliter l'intégration d'enfants ayant des besoins particuliers par des rencontres avec tous les parents demandant un accompagnement pour leur enfant.	Sports et loisirs	10 rencontres à cet effet ont été effectuées par les coordonnateurs d'animation-jeunesse.	Réalisé
		Offrir une formation spécifique annuellement au sujet de l'animation avec les enfants à besoins particuliers.	Sports et loisirs <i>Partenaires : CISSSAT, ARLPHAT</i>	La formation suivante a été offerte au personnel : • Formation FACC certification camp de jour	Réalisé
	Avec l'augmentation du nombre de demandes d'accompagnement chaque année, le nombre d'accompagnateurs embauchés est insuffisant pour le nombre de demandes d'accompagnement reçues.	Augmenter le nombre d'accompagnateurs travaillant au camp de jour en fonction du nombre de demandes d'accompagnement soumises à l'inscription.	Sports et loisirs	1 accompagnateur supplémentaire a été embauché pour la saison 2025.	Réalisé
5.2 Favoriser l'intégration des enfants à besoins particuliers	Certains enfants peuvent vivre du rejet en lien avec leurs différences.	Réaliser, sous forme de jeu, des ateliers de sensibilisation aux différents types d'incapacité que peuvent vivre d'autres jeunes du camp de jour.	Sports et loisirs	Les activités de sensibilisation suivantes ont été réalisées : • 9 des 12 camps ont joué au goalball	Réalisé
5.3 Améliorer l'accessibilité aux activités sportives et culturelles	Il est difficile pour les personnes en situation de handicap de prendre part à des activités sportives.	Permettre une meilleure accessibilité des gymnases lorsque la Ville y organise des activités.	Sports et loisirs <i>Partenaire : ARLPHAT</i>	Lors de la planification d'une activité offerte aux citoyens, l'accessibilité du gymnase est prise en considération dans le choix du lieu.	Réalisé
	Il est difficile pour les personnes en situation de handicap de prendre part à des activités culturelles.	Offrir un billet de spectacle du Théâtre du cuivre gratuitement à l'accompagnateur d'une personne en situation d'handicap inscrit à la Carte accompagnement loisir	Culture	7 billets ont été donnés à des accompagnateurs de membres de la CAL	Réalisé

OBJECTIFS	OBSTACLES	MESURES PRÉVUES	RESPONSABLES	RÉALISATIONS 2025	ÉTAT
5.4 Améliorer l'accessibilité aux grands événements	Certains grands événements tels qu'Osisko en lumière et la Fête d'hiver sont difficilement accessibles aux personnes à mobilité réduite.	Modifier le formulaire de demande de soutien financier de la <i>Politique de soutien aux organismes</i> afin de sensibiliser et d'inciter les organisateurs d'événements à tenir compte de l'accessibilité universelle.	Vie communautaire et événements	Le formulaire a été modifié.	Réalisé
		Sensibiliser et encourager les organisateurs de festivals ou d'événements et les lieux de diffusion à offrir gratuitement les accès aux accompagnateurs possédant une carte accompagnement loisir.	Vie communautaire et événements Communications	Le principe de la CAL a été expliquée et son utilisation a été promue auprès des promoteurs d'événements et des lieux de diffusion.	Réalisé

6. SÉCURITÉ

OBJECTIFS	OBSTACLES	MESURES PRÉVUES	RESPONSABLES	RÉALISATIONS 2025	ÉTAT
6.1 Améliorer la sécurité des personnes handicapées à l'intérieur des bâtiments municipaux	Les employés municipaux ne connaissent pas bien les techniques et les équipements facilitant l'évacuation des personnes handicapées.	Procéder à l'élaboration de plans d'aide à l'évacuation d'urgence spécifiquement pour les personnes vulnérables.	Sécurité publique	Un courriel incluant un canevas expliquant comment élaborer un plan de sécurité incendie et des mesures d'urgence a été transmis à l'ensemble des gestionnaires de bâtiments publics de la Ville. Certains d'entre eux sont actuellement en processus d'élaboration de leur plan, en collaboration avec notre service de prévention.	Réalisé
6.3 Faire connaître le registre des personnes vulnérables de la Ville de Rouyn-Noranda	La communauté ne semble pas connaître l'existence du registre des personnes vulnérables ayant besoin d'assistance en situation d'urgence.	Promouvoir le registre auprès des organismes communautaires du territoire.	Communications Sécurité publique	Les pompiers, lors des activités de prévention résidentielle ou autres interventions auprès du public, font la promotion du formulaire de vulnérabilité auprès des personnes qui pourraient en bénéficier.	Réalisé
6.4 Améliorer la sécurité des personnes handicapées lors des travaux de voirie	Lors des travaux de rue, certaines entraves peuvent affecter les déplacements des personnes handicapées et rendre l'accès difficile à leur résidence.	Lors des travaux, informer les citoyens de l'impact des travaux sur l'accessibilité de leur résidence et établir des mesures d'atténuation au besoin (note indiquée dans la lettre distribuée aux résidents touchés avant le début des travaux).	Ingénierie Sécurité publique	Il n'a pas été possible de le réaliser, puisque la <i>Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels</i> ne nous autorise pas à divulguer des informations d'un service à un autre.	Abandonné

7. ÉQUIPE MUNICIPALE

OBJECTIFS	OBSTACLES	MESURES PRÉVUES	RESPONSABLES	RÉALISATIONS 2025	ÉTAT
7.1 Sensibiliser les élus, les employés et la population aux réalités que peuvent vivre les personnes handicapées	Les membres de l'organisation municipale et de la communauté connaissent mal la réalité des personnes handicapées	Offrir une formation aux employés œuvrant au service à la clientèle afin de leur permettre de mieux comprendre « la différence ».	Ressources humaines	Aucune	Reporté à 2026
		Former les nouveaux employés du Théâtre du cuivre sur l'accueil et l'évacuation des personnes avec un handicap.	Culture	Pour des raisons logistiques, la formation qui devait se tenir à l'automne 2025 a été reportée à l'hiver 2026.	Reporté à 2026
		Offrir la formation pour du loisir inclusif de l'AQLPH aux employés municipaux concernés.	Ressources humaines/ Sports et loisirs	Aucune	Reporté à 2026
7.2 Outiller, orienter et encadrer l'ensemble des services municipaux à l'importance d'un environnement bâti universellement accessible et à une approche inclusive	Le concept d'accessibilité universelle n'est pas connu dans l'ensemble de la sphère municipale et les projets ne sont pas tous élaborés en fonction de ce principe.	Impliquer les directions et services municipaux dans la mise à jour annuelle du <i>Plan d'action à l'égard des personnes handicapées</i> et dans la production de son bilan.	Services communautaires et de proximité Tous les services	Des cadres et professionnels nommés responsables ont été impliqués dans l'élaboration et la mise en œuvre des actions prévus en 2025.	Réalisé
7.3 Informer et sensibiliser le personnel municipal sur les notions d'approvisionnement accessible	Les employés municipaux ne connaissent pas bien les notions entourant l'approvisionnement accessible.	Rechercher et diffuser des outils, des documents de références et des formations concernant l'approvisionnement accessible.	Acquisitions	Des recherches ont ponctuellement été effectuées en 2025 (via une vigie périodique des documents d'approvisionnement municipal disponibles). Toutefois, aucun nouveau document n'a été trouvé et partagé à l'interne. On reconduit l'objectif pour 2026.	Réalisé

8. INTÉGRATION PROFESSIONNELLE ET PARTICIPATION SOCIALE

OBJECTIFS	OBSTACLES	MESURES PRÉVUES	RESPONSABLES	RÉALISATIONS 2025	ÉTAT
8.1 Favoriser l'accessibilité aux emplois municipaux	Les personnes handicapées ont plus de difficultés à accéder au marché du travail.	Cibler certains postes pour lesquels les critères d'embauche pourraient être allégés afin de favoriser l'embauche de personnes en situation de handicap.	Ressources humaines	Les postes suivants ont été ciblés : • Brigadier scolaire • Préposé au contrôle du stationnement Leurs critères d'embauche ont été allégés.	Réalisé
		Poursuivre les démarches de recherche de formation pour sensibiliser et outiller les gestionnaires et cols blancs sur l'intégration et l'accompagnement d'une main-d'œuvre handicapée.	Ressources humaines Services communautaires et de proximité Partenaire : CISSSAT	La recherche de formations a été effectuée. L'atelier suivante a été ciblée : • Mieux accueillir les personnes handicapées offerte par l'OPHQ (prévue en 2026)	Reporté en 2026
		Sensibiliser et outiller l'ensemble des employés sur l'intégration et l'accompagnement de collègues handicapés.	Ressources humaines	La formation <i>Vers un milieu de travail plus inclusif</i> offerte par la SADC a été suivi par la coordonnatrice en développement social et communautaire.	Réalisé
8.2 Augmenter la représentation des personnes handicapées au sein des comités municipaux	Les personnes handicapées sont faiblement représentées au sein des comités municipaux	Promouvoir l'importance de l'implication citoyenne (p. ex. au sein de comités municipaux) auprès des personnes en situation de handicap.	Tous les services	L'importance de l'implication citoyenne a été promue auprès des comités suivants : • Comité de la famille et des aînés	Réalisé

PLAN D’ACTION 2026-2027

1. ACCESSIBILITÉ DES LIEUX ET DES ÉDIFICES PUBLICS

OBJECTIFS	OBSTACLES	MESURES PRÉVUES	INDICATEUR	ÉCHÉANCE		RESPONSABLES
				2026	2027	
1.1 Améliorer l’accessibilité des parcs et des espaces publics	L’accessibilité de certains parcs et sentiers, du mobilier urbain et de certaines structures de jeu n’est pas adaptée aux personnes handicapées.	1.1.1 Mettre en œuvre le <i>Plan directeur des parcs et des espaces verts</i> .	Améliorations effectuées	●	●	Parcs et équipements
		1.1.2 Déneiger et illuminer la promenade Agnès-Dumulon en période hivernale.	Sentier déneigé et illuminé	●	●	Parcs et équipements
		1.1.3 Aménager un stationnement permettant l’accès sans obstacle aux jeux aquatiques Agnico Eagle (un sentier en poussière de pierre est déjà aménagé entre le stationnement et les jeux)	Aménagement effectué		●	Parcs et équipements
		1.1.4 Augmenter la luminosité dans les parcs et espaces sportifs.	Travaux effectués	●		Parcs et équipements
		1.1.5 Améliorer l’accessibilité du parc Édouard en aménageant une zone communautaire et des sentiers accessibles en fauteuil roulant.	Accessibilité améliorée	●		Parcs et équipements
1.2 Améliorer l’accessibilité universelle des bâtiments municipaux	Certains bâtiments ne sont pas universellement accessibles (entrée, porte, ascenseur, comptoir d’accueil, etc.)	1.2.1 S’assurer que la réfection des bâtiments tient compte de l’ensemble des améliorations à apporter pour rendre le bâtiment accessible.	Améliorations apportées lors des rénovations (adaptabilité)	●	●	Immeubles
	Plusieurs obstacles à l’accessibilité universelle ont été répertoriés dans le rapport sur l’accessibilité produit par le service des immeubles.	1.2.2 Allouer au Service des immeubles un budget permettant d’améliorer l’accessibilité aux personnes handicapées dans les bâtiments municipaux.	Améliorations apportées aux bâtiments	●	●	Immeubles

OBJECTIFS	OBSTACLES	MESURES PRÉVUES	INDICATEUR	ÉCHÉANCE		RESPONSABLES
				2026	2027	
1.3 Améliorer l'accessibilité aux espaces de stationnement pour personnes handicapées	Plusieurs obstacles naturels et physiques sont présents entre l'espace de stationnement et les lieux publics.	1.3.1 Assurer la continuité d'un contrat de déneigement des stationnements pour personnes handicapées.	Espaces déneigés	●	●	Travaux publics
		1.3.2 Effectuer une analyse de l'accès au trottoir à partir des espaces de stationnement et des parcomètres.	Rapport d'analyse produit	●		Aménagement du territoire Travaux publics Sécurité publique
		1.3.3 Réaliser les interventions prioritaires à la suite de l'analyse de l'accès aux trottoirs et aux parcomètres à partir des espaces de stationnement.	Interventions réalisées		●	Aménagement du territoire Travaux publics Sécurité publique
		1.3.4 Aménager des stationnements pour personnes handicapées à proximité de l'entrée de la plage Kiwanis.	Stationnement aménagé	●		Travaux publics Parcs et équipements
		1.3.5 Installer des mécanismes de paiement électronique à distance pour les stationnements pour personnes handicapées.	Parcomètres installés	●	●	Travaux publics Sécurité publique
		1.3.6 Ajouter des espaces de stationnements devant les bâtiments municipaux selon les besoins.	Espaces ajoutés	●	●	Travaux publics Aménagement du territoire Sécurité publique
		1.3.7 Implanter une solution afin que la Ville reçoive des rétroactions sur l'accessibilité de ses bâtiments (en suivi du rapport sur l'accessibilité produit par le Service des immeubles en 2024).	Solution implantée	●	●	Services communautaires et de proximité

2. HABITATION

OBJECTIFS	OBSTACLES	MESURES PRÉVUES	INDICATEUR	ÉCHÉANCE		RESPONSABLE
				2026	2027	
2.1 Améliorer l'offre de logements et de bâtiments adaptés sur le territoire	Il est difficile pour les personnes handicapées d'adapter leur domicile.	2.1.1 Collaborer au Programme d'adaptation de domicile (PAD) avec la Société d'habitation du Québec.	Dossiers traités	●	●	Urbanisme

3. INFORMATION ET COMMUNICATION

OBJECTIFS	OBSTACLES	MESURES PRÉVUES	INDICATEUR	ÉCHÉANCE		RESPONSABLE
				2026	2027	
3.1 Augmenter la représentation des personnes handicapées dans les documents officiels	Nous disposons de peu d’images et de témoignages représentatifs.	3.1.1 Créer une banque d’images et de témoignages inclusifs, incluant des personnes handicapées.	Banque d’images créée pour la Direction des communications	●		Communications
		3.1.2 Dans nos séances de photographie, mettre en valeur des personnes handicapées.	Personnes handicapées photographiées	●	●	Communications
3.2 Améliorer la communication des ressources, services et programmes pour personnes handicapées	Nous avons peu de données locales sur les personnes en situation de handicap.	3.2.1 Donner un mandat à l'Observatoire de l'Abitibi-Témiscamingue pour la rédaction d'un portrait statistique sur les personnes handicapées	Données statistiques recueillies		●	Communications
	Il est parfois difficile de trouver les ressources, services ou programmes offerts aux citoyens vivants avec un handicap.	3.2.2 Créer un onglet intitulé <i>Bottin des organismes</i> dans la section <i>Accessibilité</i> du site Web de la Ville afin de regrouper, sur une seule page, toutes les ressources destinées aux personnes handicapées.	Informations rendues disponibles sur le site Web de la Ville		●	Communications Services communautaires et de proximité

4. TRANSPORT ET MOBILITÉ

OBJECTIFS	OBSTACLES	MESURES PRÉVUES	INDICATEUR	ÉCHÉANCE		RESPONSABLES
				2026	2027	
4.1 Créer des environnements sécuritaires favorables aux déplacements des personnes à mobilité réduite en fonction du rapport d'optimisation sur le transport des personnes	Les personnes handicapées vivent des difficultés à se déplacer.	4.1.1 Valider la couverture du mobilier urbain en cohérence avec les déplacements des citoyens en vue d'aménager des aires de repos supplémentaires.	Rapports produits : * Centre-ville et Vieux-Noranda (2026) * Quartiers périphériques (2027)	●	●	Aménagement du territoire Parcs et équipements
		4.1.2 Pour l'installation des terrasses saisonnières de restauration, valider le parcours sans obstacle pour les personnes à mobilité réduite et effectuer les ajustements nécessaires.	Évaluation et installation effectuées	●	●	Aménagement du territoire Immeubles Travaux publics
		4.1.3 Installer des rampes d'accès temporaires devant les commerces où sont présents des obstacles à la mobilité lors de la zone piétonne.	Rampes d'accès installées	●	●	Aménagement du territoire Parcs et équipements
		4.1.4 Lors du remplacement d'un feu de circulation aux intersections, évaluer la faisabilité d'ajouter des signaux sonores selon l'utilisation des passages piétons.	Analyse des besoins et des coûts effectués	●	●	Ingénierie Aménagement du territoire Vie communautaire et événements (Comité sur le transport des personnes) Travaux publics (Comité de circulation)
		4.1.5 Analyser la durée des feux de circulation aux passages piétons, afin de permettre une traverse sécuritaire pour tous.	État de la situation effectué	●		Ingénierie Vie communautaire et événements (Comité sur le transport des personnes) Travaux publics (Comité de circulation) /Guide de Piétons Québec et de Vélo-Québec)
		4.1.6 Lors de réfection de voirie, réaliser une analyse permettant de cibler les améliorations à apporter afin de s'assurer que les traverses de rue soient sécuritaires.	Analyse produite et améliorations apportées aux voies publiques	●	●	Ingénierie Aménagement du territoire Travaux publics (Comité de circulation)

OBJECTIFS	OBSTACLES	MESURES PRÉVUES	INDICATEUR	ÉCHÉANCE		RESPONSABLES
				2026	2027	
4.2 Offrir un service de transport adapté répondant aux besoins	Le transport adapté ne répond pas parfaitement aux besoins des personnes handicapées.	4.2.1 Faire un état de la situation du transport adapté et le présenter au comité de la famille et des aînés.	Document remis et présenté	●	●	Services communautaires et de proximité <i>Partenaire : Transport adapté Rouyn-Noranda</i>

5. SPORTS, LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE

OBJECTIFS	OBSTACLES	MESURES PRÉVUES	INDICATEUR	ÉCHÉANCE		RESPONSABLES
				2026	2027	
5.1 Améliorer l'accompagnement des enfants à besoins particuliers au camp de jour municipal	Le personnel du camp de jour ne connaît pas bien les défis d'intervention avec certains enfants à besoins particuliers.	5.1.1 Faciliter l'intégration d'enfants ayant des besoins particuliers par des rencontres avec tous les parents demandant un accompagnement pour leur enfant.	Enfants intégrés	●	●	Sports et loisirs
		5.1.2 Offrir une formation spécifique annuellement au sujet de l'animation avec les enfants à besoins particuliers.	Personnel formé	●	●	Sports et loisirs <i>Partenaires : CISSSAT, ARLPHAT</i>
	Les accompagnateurs en camp de jour ne sont pas tous spécialisés dans un domaine connexe à l'école.	5.1.3 Faire du recrutement au niveau collégial et universitaire afin d'embaucher des accompagnateurs ayant une formation en lien avec l'emploi.	Recrutement effectué et plus d'étudiants dans un domaine lié au travail avec les enfants sont embauchés	●	●	Sports et loisirs
	Avec l'augmentation du nombre de demandes d'accompagnement chaque année, le nombre d'accompagnateurs embauchés est insuffisant pour le nombre de demandes d'accompagnement reçues.	5.1.4 Augmenter le nombre d'accompagnateurs travaillant au camp de jour en fonction du nombre de demandes d'accompagnement soumises à l'inscription.	Accompagnateurs embauchés	●	●	Sports et loisirs
5.2 Favoriser l'intégration des enfants à besoins particuliers	Certains enfants peuvent vivre du rejet en lien avec leurs différences.	5.2.1 Réaliser, sous forme de jeu, des ateliers de sensibilisation aux différents types d'incapacité que peuvent vivre d'autres jeunes du camp de jour.	Activité de sensibilisation incluse dans la programmation de chaque camp de jour	●	●	Sports et loisirs
5.3 Améliorer l'accessibilité aux activités sportives et culturelles	Il est difficile pour les personnes en situation de handicap de prendre part à des activités sportives.	5.3.1 Permettre une meilleure accessibilité des gymnases lorsque la Ville y organise des activités.	Activités sportives en gymnase planifiées majoritairement dans des gymnases accessibles	●	●	Sports et loisirs <i>Partenaire : ARLPHAT</i>
		5.3.2 Offrir certaines activités accessibles gratuitement à la population.	Séances de conditionnement physique, Zumba, jeux et autres activités offertes dans des milieux accessibles	●	●	Sports et loisirs <i>Partenaire : ARLPHAT</i>

6. SÉCURITÉ PUBLIQUE

OBJECTIFS	OBSTACLES	MESURES PRÉVUES	INDICATEUR	ÉCHÉANCE		RESPONSABLES
				2026	2027	
6.1 Améliorer la sécurité des personnes handicapées à l'intérieur des bâtiments municipaux	Les employés municipaux ne connaissent pas bien les techniques et les équipements facilitant l'évacuation des personnes handicapées.	6.1.1 Procéder à l'élaboration de plans d'aide à l'évacuation d'urgence spécifiquement pour les personnes vulnérables.	Nouveaux plans élaborés	●	●	Sécurité publique
6.2 Améliorer la sécurité des personnes handicapées lors des mesures d'urgence et des évacuations	Les employés municipaux font face à des problématiques pour l'évacuation de personnes handicapées.	6.2.1 Amorcer des démarches pour développer un protocole d'urgence en cas d'évacuation d'une personne handicapée.	Protocole élaboré et mis en place		●	Sécurité publique Services communautaires et de proximité
6.3 Faire connaître le registre des personnes vulnérables de la Ville de Rouyn-Noranda	La communauté ne semble pas connaître l'existence du registre des personnes vulnérables ayant besoin d'assistance en situation d'urgence.	6.3.1 Promouvoir le registre auprès des organismes communautaires du territoire.	Promotion effectuée	●	●	Communications Sécurité publique

7. ADMINISTRATION MUNICIPALE

OBJECTIFS	OBSTACLES	MESURES PRÉVUES	INDICATEUR	ÉCHÉANCE		RESPONSABLES
				2026	2027	
7.1 Sensibiliser les élus, les employés et la population aux réalités que peuvent vivre les personnes handicapées	Les membres de l'organisation municipale et de la communauté connaissent mal la réalité des personnes handicapées.	7.1.1 Réaliser des activités de sensibilisation avec les employés de la Ville (p. ex. faire vivre une situation de handicap aux différents employés de la Ville afin de les sensibiliser à la réalité d'une personne handicapée).	Activités de sensibilisation avec les différents départements municipaux tenues	●	●	Services communautaires et de proximité Communications
		7.1.2 Offrir une formation aux employés œuvrant au service à la clientèle afin de leur permettre de mieux comprendre « la différence ».	Formation offerte (OPHQ : mieux accueillir les personnes handicapées)	●	●	Ressources humaines
		7.1.3 Former les nouveaux employés du Théâtre du cuivre sur l'accueil et l'évacuation des personnes avec un handicap.	Formation offerte	●	●	Culture
		7.1.4 Offrir la formation pour du loisir inclusif de l'AQLPH aux employés municipaux concernés.	Formation offerte	●	●	Services communautaires et de proximité Ressources humaines
7.2 Outiller, orienter et encadrer l'ensemble des services municipaux à l'importance d'un environnement bâti universellement accessible et à une approche inclusive	Le concept d'accessibilité universelle n'est pas connu dans l'ensemble de la sphère municipale et les projets ne sont pas tous élaborés en fonction de ce principe.	7.2.1 Impliquer les directions et services municipaux dans la mise à jour annuelle du Plan d'action à l'égard des personnes handicapées et dans la production de son bilan.	Cadres et professionnels impliqués dans l'élaboration et la mise en œuvre du plan d'action	●	●	Tous les services
7.3 Informer et sensibiliser le personnel municipal sur les notions d'approvisionnement accessible	Les employés municipaux ne connaissent pas bien les notions entourant l'approvisionnement accessible.	7.3.1 Rechercher et diffuser des outils, des documents de références et des formations concernant l'approvisionnement accessible.	Outils diffusés dans les différents services municipaux	●	●	Acquisitions Services communautaires et de proximité

8. INTÉGRATION PROFESSIONNELLE ET PARTICIPATION SOCIALE

OBJECTIFS	OBSTACLES	MESURES PRÉVUES	INDICATEUR	ÉCHÉANCE		RESPONSABLES
				2026	2027	
8.1 Favoriser l'accessibilité aux emplois municipaux	Les personnes handicapées ont plus de difficultés à accéder au marché du travail.	8.1.1 Cibler certains postes pour lesquels les critères d'embauche pourraient être allégés afin de favoriser l'embauche de personnes en situation de handicap.	Critères d'embauche révisés pour certains postes	●	●	Ressources humaines
		8.1.2 Poursuivre les démarches de recherche de formation pour sensibiliser et outiller les gestionnaires et cols blancs sur l'intégration et l'accompagnement d'une main-d'œuvre handicapée.	Activité de sensibilisation tenue et documentation partagée	●	●	Ressources humaines Services communautaires et de proximité <i>Partenaire : CISSSAT</i>
		8.1.3 Sensibiliser et outiller l'ensemble des employés sur l'intégration et l'accompagnement de collègues handicapés.	Activité de sensibilisation tenue et formation offerte à la coordonnatrice en développement social et communautaire (Vers un milieu de travail plus inclusif)	●	●	Ressources humaines Services communautaires et de proximité
		8.1.4 Élaborer une politique d'accès à l'égalité en emploi, afin de favoriser l'embauche de personnes faisant partie des minorités visibles, dont celles vivant avec un handicap.	Politique adoptée		●	Ressources humaines
8.2 Augmenter la représentation des personnes handicapées au sein des comités municipaux	Les personnes handicapées sont faiblement représentées au sein des comités municipaux.	8.2.1 Promouvoir l'importance de l'implication citoyenne (p. ex. au sein de comités municipaux) auprès des personnes en situation de handicap.	Promotion effectuée	●	●	Tous les services

BOTTIN DES ORGANISMES

Association du Québec pour enfants avec problèmes auditifs Abitibi-Témiscamingue (AQEPA)

C. P. 344, Rouyn-Noranda (Québec) J9X 5C3

Téléphone : 819 917-5399

Web : aqepa.org/aqepa-abitibi-temiscamingue | Courriel : aqepa.abitibi-temiscamingue@aqepa.org | Facebook : [AQEPA Abitibi-Témiscamingue](https://www.facebook.com/AQEPA-Abitibi-Témiscamingue)

Favoriser et promouvoir l'inclusion sociale des jeunes vivant avec une surdité par le développement de leur plein potentiel.

Association pour personnes handicapées visuelles de l'Abitibi-Témiscamingue (APHVAT)

891, rue Perreault Est, RC-05, Rouyn-Noranda (Québec) J9X 5H5

Téléphone : 819 762-2823 | Sans frais : 1 844 762-2823

Web : aphvat.com | Courriel : aphvat@gmail.com | Facebook : [Association pour personnes handicapées visuelles de l'Abitibi-Témiscamingue](https://www.facebook.com/Association-pour-personnes-handicapées-visuelles-de-l'Abitibi-Témiscamingue)

Promotion et défense des droits des personnes handicapées visuelles. Services complémentaires afin de favoriser l'intégration sociale (information, écoute et soutien, accompagnement pour des rendez-vous médicaux, vie associative).

Association régionale de loisirs pour personnes handicapées de l'Abitibi-Témiscamingue (ARLPHAT)

141, 7^e Rue, Rouyn-Noranda (Québec) J9X 1P2

Téléphone : 819 762-8121

Web : arlphat.ca | Courriel : info@arlphat.com | Facebook : [Arlyphat - Ass. de loisirs pour personnes handicapées de l'A-T](https://www.facebook.com/Arlyphat-Ass.-de-loisirs-pour-personnes-handicapées-de-l'A-T)

Promouvoir le loisir des personnes handicapées. Promouvoir le droit, la participation et la libre expression, et l'accès à tous les champs d'intervention du loisir pour les personnes handicapées.

Centre de jour - Les Intrépides

670, rue Barrette, Rouyn-Noranda (Québec) J9X 6J9

Téléphone : 819 797-8454 | Télécopieur : 819 797-8403

Web : lesintrepides.ca/centre-de-jour | Courriel : centredejour@lesintrepides.ca | Facebook : [Les Intrépides de Rouyn-Noranda Inc.](https://www.facebook.com/Les-Intrépides-de-Rouyn-Noranda-Inc)

Centre d'activités adaptées (large éventail d'activités et de stimulation - loisirs enrichissantes, sportives, artistiques, éducatives et culturelles) pour personnes vivant avec une déficience intellectuelle, physique ou autres limitations. Activités éducatives qui visent le bien-être psychosocial. Milieu sécuritaire et stimulant.

La maison Émile Aurélie | Association pour l'intégration sociale (AIS)

1249, avenue Granada, Rouyn-Noranda (Québec) J9Y 1G8

Téléphone : 819 797-9587

Web : emileaurelie.com | Courriel : administration@aisrn.com | Facebook : [La maison Émile Aurélie \(Association pour l'intégration sociale\)](#)

Soutenir, regrouper et informer les parents d'enfants vivant avec une déficience intellectuelle ou physique familles. Services personnalisés (répit dépannage, du gardiennage, un camp estival, un groupe d'activités pour les jeunes, etc.).

La Ressource pour personnes handicapées Abitibi-Témiscamingue / Nord-du-Québec

380, avenue Richard, bureau 203, Rouyn-Noranda (Québec) J9X 4L3

Téléphone : 819 762-8116 | Téléc. : 819 762-6848

Web : laressource.org | Courriel : info@laressource.org | Facebook : [La Ressource pour personnes handicapées ATNQ](#)

Service individuel visant l'intégration, la réadaptation, le maintien dans le milieu et la stimulation précoce. Aide palliative au réseau gouvernemental. Avance de fonds, équipements et adaptation spécialisés, activités-enfants, adaptation de domicile, camp d'été, transports pour soins spécialisés, dépannage, répit-gardiennage, service d'interprétariat, oxygénothérapie.

Le Pilier | Association des traumatisés crâniens de l'Abitibi-Témiscamingue (PATCAT)

50, rue Perreault Ouest, Rouyn-Noranda (Québec) J9X 2T4

Téléphone : 819 917-5487, poste 406

Web : pilieratcat.qc.ca | Courriel : direction@pilieratcat.qc.ca | Facebook : [Le Pilier](#)

Vient en aide aux personnes ayant subi un traumatisme craniocérébral ainsi qu'à leurs proches. Accompagnement, référence, cafés-rencontres, activités socioculturelles et sportives, implication citoyenne, aide individuelle.

Parrainage civique de l'Abitibi-Témiscamingue (PCAT)

891, rue Perreault Est, RC-05, Rouyn-Noranda (Québec) J9X 5H5

Téléphone : 819 762-3505 | Ligne d'écoute pour aînés : 819 762-4611 | Travailleuse de milieu : 819 277-1828

Courriel : parrainagecivique.pcat@gmail.com | Facebook : [Parrainage Civique de l'Abitibi-Témiscamingue](#)

Favoriser une relation d'amitié et d'entraide entre une personne bénévole et une personne filleule, ayant une ou des incapacités physiques et/ou intellectuelles ou étant une personne aînée. Accompagnement, écoute, support, sensibilisation et transformation sociale

Regroupement des associations des personnes handicapées (RAPHAT)

330, rue Perreault Est, local 105, Rouyn-Noranda (Québec) J9X 3C6

Téléphone : 819 762-8956

Web : raphat.ca | Courriel : info@raphat.ca | Facebook : [Raphat](https://www.facebook.com/Raphat)

Défense des droits et promotion des intérêts des personnes handicapées. Favorise l'intégration sociale et l'amélioration des conditions de vie des personnes en situation de handicap par le biais d'information, de soutien, d'accompagnement et de mobilisation, en collaboration avec son milieu.

Société de l'autisme de l'Abitibi-Témiscamingue (SAAT)

324, boulevard Rideau, Rouyn-Noranda (Québec) J9X 1P2

Téléphone : 819 762-2700

Web : autismeabitibi.wordpress.com | Courriel : dg@autismeabitibi.com | Facebook : [Société de l'autisme de l'Abitibi-Témiscamingue](https://www.facebook.com/Société-de-l'autisme-de-l-Abitibi-Témiscamingue)

Services à la personne autiste et à sa famille (promouvoir et de défendre leurs droits et intérêts, de les accompagner dans leur cheminement, de briser l'isolement et finalement de favoriser l'inclusion pour parvenir à une véritable participation sociale).

RÉFÉRENCES

Enquête canadienne sur l'incapacité, 2022, Statistique Canada, données pour le Québec. Adapté par Gouvernement du Québec, Statistiques sur les personnes handicapées.

<https://www.quebec.ca/famille-et-soutien-aux-personnes/participation-sociale-personnes-handicapees/statistiques#:~:text=Taux%20d'incapacit%C3%A9,monter%20ou%20descendre%20un%20escalier>)

Gouvernement du Québec, Définition du terme Personne handicapée, <https://www.quebec.ca/famille-et-soutien-aux-personnes/participation-sociale-personnes-handicapees/definition-personne-handicapee>

Gouvernement du Québec, Statistiques sur les personnes handicapées. <https://www.quebec.ca/famille-et-soutien-aux-personnes/participation-sociale-personnes-handicapees/statistiques>

Institut de la statistique du Québec, Projections de population – MRC (municipalités régionales de comté), Rouyn-Noranda, scénarios de 2025, 8 octobre 2025.

<https://statistique.quebec.ca/fr/document/projections-de-population-mrc-municipalites-regionales-de-comte>

Langevin J, Rocque S, Chalhouni H, Ghorayeb A. (2011). *Rapport de recherche pour les milieux associatifs de Montréal – Accessibilité universelle et designs contributifs* (version 5.3). Québec : Université de Montréal.

Légis Québec, e-20.1 - Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale. <https://www.legisquebec.gouv.qc.ca/fr/document/lc/e-20.1>

Ministère de l'Éducation, Taux de diplomation et de qualification par cohorte de nouveaux inscrits au secondaire, Rapport 2023.

https://www.education.gouv.qc.ca/fileadmin/site_Web/documents/PSG/statistiques_info_decisionnelle/Rapport-diplomation-qualif-sec-2023.pdf

Office des personnes handicapées du Québec (2022). *Guide pour l'élaboration du plan d'action annuel à l'égard des personnes handicapées : volet – Municipalités, 2^e édition, 2022*, Drummondville, Secrétariat général, L'Office.